

AGE DE L'EAU GR 56 CHLORE CHOC GRANULES

Homologation pour l'utilisation en piscines publiques n° 1090

56 % de chlore disponible à dissolution rapide (chlore stabilisé)
Mettre directement dans le skimmer répandre sur la totalité du bassin

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

Les granulés action rapide GR 56 s'utilisent :

- Mise en eau :
825 g par tranche de 50 m³ d'eau
- Traitement de choc (verdissement de l'eau) :
385 g par tranche de 50 m³ d'eau
- Traitement périodique :
45 g par tranche de 50 m³ d'eau pour 0,5 ppm de chlore manquant après contrôle

CONDITIONNEMENT :

Seau 50 kg

DESIGNATION COMMERCIALE :

AGE DE L'EAU GRANULES GR 56

NATURE CHIMIQUE :

Dichloroisocyanurate de Sodium (DCCNa) dihydraté



RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Produit nocif en cas d'inhalation et d'ingestion. Produit irritant pour les yeux, les voies respiratoires, les muqueuses et pour la peau humide. Risques pulmonaires et lésions oculaires.

INDICATIONS PARTICULIERES :

Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél. : 05.61.49.33.33
Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité